

TRIMESTRE D'HIVER 2013	
1 septembre 2012	Date limite pour déposer une demande d'admission ou de changement de programme aux études de premier cycle (programmes non contingentés seulement) pour les étudiants internationaux seulement
1 novembre 2012	Date limite pour déposer une demande d'admission ou de changement de programme aux études de premier cycle (programmes non contingentés seulement)
19 novembre 2012	Début de la période d'inscription à Chicoutimi
19 novembre 2012	Début de la période d'inscription dans les centres d'études
23 novembre 2012	Fin de la période d'inscription à Chicoutimi
30 novembre 2012	Fin de la période d'inscription dans les centres d'études
<b>7 janvier 2013</b>	<b>Début du trimestre<sup>5</sup></b>
<del>14 janvier 2013</del>	<del>Début du trimestre</del>
<b>18 janvier 2013</b>	<b>Date limite de modification d'inscription sans mention d'échec et avec remboursement<sup>6</sup></b>
<del>21 janvier 2013</del>	<del>Date limite de modification d'inscription sans mention d'échec et avec remboursement</del>
<del>23 janvier 2013</del>	<del>Date de facturation<sup>2</sup></del>
<del>26 janvier 2013</del>	<del>Date limite d'annulation de cours sans mention d'échec et avec remboursement<sup>6</sup></del>
<b>7 février 2013</b>	<b>Date limite de paiement des frais de scolarité<sup>7</sup></b>
<del>13 février 2013</del>	<del>Date limite de paiement des frais de scolarité</del>
4 mars 2013	Premier jour de relâche (aucun cours : ni de jour, ni de soir) <sup>1</sup>
8 mars 2013	Dernier jour de relâche (aucun cours : ni de jour, ni de soir) <sup>1</sup>
<b>15 mars 2013</b>	<b>Date limite d'abandon de cours sans mention et sans remboursement<sup>7</sup></b>
<del>22 mars 2013</del>	<del>Date limite d'abandon de cours sans mention et sans remboursement</del>
21 mars 2013	Date limite de paiement du 2 <sup>e</sup> versement pour les étudiants inscrits à temps complet
<del>26 mars 2013</del>	<del>Date limite de paiement du 2<sup>e</sup> versement pour les étudiants inscrits à temps complet</del>
29 mars 2013	Vendredi Saint (aucun cours : ni de jour, ni de soir)
1 avril 2013	Lundi de Pâques (aucun cours : ni de jour, ni de soir)
<b>30 avril 2013</b>	<b>Fin du trimestre 5</b>
<del>6 mai 2013</del>	<del>Fin du trimestre 2</del>
<del>4 mai 2013</del>	<del>COLLATION DES GRADES</del>
7 mai 2013	Date limite pour la remise des résultats par les enseignants
<del>17 mai 2013</del>	<del>Date limite pour la remise des résultats par les enseignants</del>

#### Adopté par le Conseil d'administration du 14 avril 2009

<sup>1</sup> Sous réserve de vérification auprès des commissions scolaires de la région

<sup>2</sup> La date de fin du trimestre d'hiver 2013 a été fixée au lundi 6 mai. Le cours du vendredi 10 mai sera dispensé le lundi 6 mai.

#### Modifications adoptées par le Conseil d'administration du 18 mai 2010 (CAD-9404)

<sup>3</sup> Retrait de la date de facturation

<sup>4</sup> Ajout de la date limite d'annulation de cours sans mention d'échec et avec remboursement

#### Modifications adoptées par le Conseil d'administration du 17 avril 2012 (CAD-9893)

<sup>5</sup> Le début du trimestre d'hiver est devancé d'une semaine car il doit se terminer le ou avant le 30 avril. Les cours du vendredi 3 mai auront lieu le mardi 30 avril.

<sup>6</sup> La date limite de modification d'inscription avec remboursement passe de 6 jours ouvrables à 10 jours ouvrables. Par conséquent, la période d'annulation d'inscription avec remboursement est retirée.

<sup>7</sup> La date de limite de paiement et la date limite d'abandon de cours sans mention d'échec sont modifiées en raison de la modification du début du trimestre.